

# L'Élevage des Animaux à Fourrures au Canada

## I. Introduction



EN que l'élevage des animaux à fourrures soit une industrie nouvelle au Canada, ses développements ont été rapides. On a trouvé, au cours d'une investigation effectuée pendant la seconde moitié de 1912, que l'on élève en captivité plusieurs sortes d'animaux à fourrures, parmi lesquels deux espèces de renards de toutes variétés de couleurs, des mouffettes (bêtes puantes), des visons, des ratons laveurs, des pékans, des castors et des ondatras (rats musqués). On cherche aussi à domestiquer pour leur fourrure la martre et la loutre, voire même le chat sauvage et jusqu'au chat noir domestique, en certaines parties de l'Ontario. Les provinces Maritimes ont pratiqué jusqu'à nos jours, avec beaucoup de succès, et sur une grande échelle, la domestication des animaux à fourrures. L'industrie se développe rapidement dans l'Ontario et Québec; il existe aussi quelques exemples d'élevage de ces animaux dans les différentes parties des provinces de l'Ouest.

C'est au succès obtenu par l'élevage des renards argentés et de ceux d'autres nuances, répandus dans l'Est du Canada, qu'il faut attribuer le grand intérêt que l'on porte à l'élevage des animaux à fourrures. Vendues à l'enchère sur les marchés de Londres, les peaux de renards noirs et celles des renards noir argenté de l'île du Prince-Edouard, ont rapporté rarement moins de cinq cents dollars chacune; quelques-unes ont même été payées plus de deux mille dollars. Les premiers éleveurs de renards se sont enrichis en cette industrie; témoins de leurs succès, leurs voisins ont suivi leur exemple. Vu la demande croissante, le prix des animaux reproducteurs a fait monter de plusieurs fois la valeur de la fourrure, au point que la plupart des éleveurs ne peuvent pas se procurer même une paire de renards argentés.

Des corporations et des associations, disposant de plusieurs millions de dollars, ont été constituées pour élever le renard argenté. Un grand nombre des habitants de l'île du Prince-Edouard, et plusieurs personnes du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse, ont engagé de l'argent et même hypothéqué leurs propriétés, pour acheter des parts en cette industrie. D'autres ont entrepris l'élevage d'animaux à fourrures qui réclament moins de capitaux. C'est ainsi qu'en 1912 plus de